



26/2018

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE BIRON**  
**Séance du 19 juillet 2018**

**L'an deux mille dix-huit le 19 juillet**, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Bruno DESMAISON – Maire -

**Présents** : DESMAISON Bruno- DEMEULENAERE Sébastien - DELCOUSTAL Didier -- HO THAM KOUIE Sandra -- RAMALHO Irène – ROUX Marie-Elisabeth - VEYSSIERES Sylvie,

**Absents excusés** DOMINGIE Noël

Convocation du 05/07/2018

Nombre de conseillers en exercice : 08 - Nombre de présents:-07-

Nombre de votants 07

- **OBJET: Chemin « Le fournet »**

Vu l'article L161-3. du code rural

Vu l'article L 161-2 du code rural

Pour : 7  
Contre : 0  
Abstention : 0

Le Maire expose au conseil municipal l'état du chemin rural du «Fournet » vers « Les Peyres ».

De nombreux randonneurs à pied, à vélo ou équestres utilisent ce chemin. Ce chemin étant fréquemment affecté à l'usage du public, il serait nécessaire de le nettoyer vu les plaintes de ces dits randonneurs.

**Dans ce but, le conseil municipal décide de mandater un géomètre expert pour le piquetage de ce chemin avant d'entreprendre tout travaux d'entretien.,**

Fait et délibéré en mairie, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme.

Le 26/07/2018  
Le Maire  
Bruno DESMAISON